



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Grenoble

Grenoble, le 15 décembre 2021

Collège des IA-IPR

Affaire suivie par :

Cinzia Carlucci

Manuel Moyen

IA-IPR langues vivantes

Téléphone :

06 11 58 09 94

06 29 25 52 20

Courriels :

cinzia.carlucci@ac-grenoble.fr

manuel.moyen@ac-grenoble.fr

Rectorat de l'Académie de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

Cinzia Carlucci

Manuel Moyen

IA-IPR LVE correspondants de la Semaine des langues

A

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles

Mesdames et messieurs les professeurs de langue

Mesdames et messieurs les conseillers pédagogiques

départementaux de langue

s/c

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation

nationale du premier degré

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements

publics et privés sous contrat d'association

s/c

Mesdames et messieurs les IA-DASEN

Objet : Défi langues de la Semaine des langues vivantes – Edition 2022

L'édition 2022 de la Semaine des Langues Vivantes aura lieu du lundi 4 au vendredi 8 avril. Cette septième édition s'inscrit dans un contexte particulier car elle coïncide avec la présidence française de l'Union Européenne. La thématique nationale, « Vivre l'Europe, s'ouvrir au monde » est adossée à cet événement.

A cette occasion, nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part au Défi langues 2022 pour notre académie :

« Vive l'Europe, vivent les langues »

Vive l'Europe pour nous projeter dans une Europe « aux grands yeux » pour regarder encore plus loin

Vivent les langues pour nous permettre de voyager et de construire la future Europe

Vive l'Europe, vivent les langues pour permettre aux élèves de construire ensemble une Europe qui inclut et est incluse dans le monde

Publics visés

Cette édition 2022 du défi académique « **Vive l'Europe, vivent les langues !** » est ouverte à tous les élèves de l'académie de Grenoble : écoliers, collégiens, lycéens, étudiants dans les voies professionnelle, technologique et générale. Il a pour but de valoriser les projets pédagogiques linguistiques articulés au développement de la citoyenneté.

Les langues vivantes enseignées et parlées à la maison, les autres disciplines linguistiques, scientifiques, technologiques ou artistiques peuvent être concernées en coopération avec des professeurs d'autres disciplines, des parents, des conseillers principaux d'éducation, des directeurs d'école, des chefs d'établissement.

Organisation et règlement

Vous trouverez dans les trois annexes ci-jointes des indications pédagogiques et organisationnelles, des précisions relatives au format des productions et à leur contenu, une fiche de participation ainsi qu'un exemple de demande d'autorisation relatif au droit à l'image et à la voix. **Nous vous prions d'en prendre connaissance avec attention.**

Attentes du jury

Le jury appréciera tout particulièrement :

- la participation d'un maximum d'élèves ;
- la **mobilisation de compétences orales et écrites** au service du sens ;
- l'attention portée aux compétences de l'oral, si la production est de cette nature : **la prosodie, la phonologie, l'articulation, le débit et le volume** ;
- **le respect du format souhaité** (voir document annexe).

Si cette proposition retient votre intérêt, nous attirons votre attention sur l'impérieuse nécessité de veiller à disposer des **autorisations d'enregistrement de l'image/de la voix** pour les personnes mineures, les personnes majeures et les mineurs émancipés.

Cinzia Carlucci



Manuel Moyen

